
Politiques sociales et relations entre Autochtones et non-autochtones :
le cas de la ville de Val-d'Or (Québec)^{1,2}

Suzanne Dugré, Daniel Thomas, André Gagnon, Bruno Sioui et Patrice LeBlanc
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Québec, Canada

Suzanne.dugre@uqat.ca

Daniel.thomas@uqat.ca

Andre.gagnon@uqat.ca

Bruno.sioui@uqat.ca

Patrice.leblanc@uqat.ca

Résumé

La migration en milieu urbain fait maintenant partie du mode de vie des nations autochtones du Québec, et deux enquêtes de notre laboratoire ont révélé que la présence croissante d'Autochtones à Val-d'Or pouvait produire des tensions entre les arrivants et les résidents. Le projet de recherche dont nous présentons l'un des volets dans ce texte visait à comprendre dans quelle mesure les politiques adoptées par les institutions publiques locales et régionales contribuaient ou non au maintien des tensions ou pouvaient ou non favoriser l'émergence de nouvelles relations d'échange et de partage entre Autochtones et non-autochtones.

Mots-clés

Autochtones; relations interculturelles; politiques sociales.

Abstract

Migrating to urban areas is now a part of First Nations peoples' way of life in Québec, and two studies conducted by our research laboratory have shown that the increased presence of Aboriginal people in Val-d'Or has often been a source of tension between newcomers and residents. The aim of our research project (one facet of which we are presenting here) was to understand the extent to which local and regional public institutions' policies were or were not helping to maintain the tensions and whether or not they might encourage the emergence of new relations of dialogue and exchange between Aboriginal and non-Aboriginal people.

Keywords

Aboriginal; intercultural relations; social policies.

Resumen

La migración urbana es ahora parte del estilo de vida de las naciones indígenas de Quebec, y dos investigaciones de nuestro laboratorio revelaron que la presencia creciente de población indígena en Val-d'Or, podría generar tensiones entre los recién llegados y los residentes. El proyecto de investigación, del que se presenta un componente en este texto, buscaba comprender cómo las políticas adoptadas por las instituciones públicas locales y regionales contribuían o no al mantenimiento de la tensión o podían o no favorecer el surgimiento de nuevas relaciones de intercambio y reciprocidad entre los indígenas y los no indígenas.

Palabras claves

Indígenas; relaciones interculturelles; políticas sociales.



¹ Cet article est une version revue, corrigée et augmentée de Dugré et Thomas (2010).

² Cette recherche a été financée par le CRSH dans le cadre du programme Réalités autochtones (2006-2009).

INTRODUCTION

L'Abitibi-Témiscamingue est une région du nord-ouest du Québec, à la frontière de l'Ontario. Les cinq principales villes qui composent cette région sont éloignées des grands centres urbains d'au moins 550 km. Plus de 6 500 Autochtones y vivent. On les retrouve surtout dans la municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-l'Or où 2 825 personnes déclarent une identité autochtone (6,8 % de la population globale). Ce sont généralement des Algonquins francophones. Une certaine partie d'entre eux habitent en ville, principalement à Val-d'Or, où ils représentent environ 3 % de la population. Val-d'Or constitue la municipalité la plus rapprochée des communautés algonquines du Lac-Simon (1 600 personnes) et de Kitcisakik (400 personnes). Leurs membres sont donc très présents à Val-d'Or, soit pour les études, le travail ou les services. Quelques Cris, généralement anglophones, y habitent également, mais un grand nombre d'entre eux y viennent surtout pour faire des affaires depuis la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975. La ville de Val-d'Or est devenue un pôle d'attraction important pour les Cris des neuf communautés de la Baie-James qui viennent y séjourner de manière plus ou moins prolongée. La fondation du Centre d'amitié autochtone (organisme voué à l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones en ville), la mise sur pied d'entreprises et la tenue sur une base régulière de tournois sportifs d'envergure témoignent de l'intensification de la présence autochtone à Val-d'Or au cours des trente dernières années. Les modifications dans les relations entre les Autochtones et les non-autochtones découlent aussi du développement économique impulsé par la signature de l'entente de la Paix des Braves en février 2002. Plus récemment, la formation postsecondaire offerte à des clientèles autochtones est également devenue un motif de séjour important.

Au cours des dernières années, les actions des Algonquins par rapport à leurs revendications concernant l'exploitation des richesses naturelles sur leur territoire ont eu des effets visibles : manifestations publiques organisées

par les Algonquins, mobilisation de nombreuses forces de police au départ de Val-d'Or, réactions des habitants de Val-d'Or aux barrages routiers autochtones. L'arrivée de Cris dans des établissements d'enseignement supérieur ainsi que la présence accrue d'Algonquins sur les bancs de l'Université de Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont incité la région à se mobiliser dans le but d'obtenir la construction d'un pavillon universitaire, qui a ouvert ses portes en janvier 2009. Tous ces éléments conjecturaux modifient la composition démographique de la communauté valdorienne et influent sur les relations entre groupes autochtones et non autochtones.

Depuis près de cinq ans, notre équipe s'intéresse au phénomène de la recomposition urbaine suscitée par la présence accrue d'Autochtones dans la ville de Val-d'Or. La réalisation de quatre études nous a permis de créer des collaborations avec différents groupes autochtones : deux études sur les étudiants autochtones à Val-d'Or (Cazin 2004, 2005); une étude des besoins en matière de services sociaux dans trois communautés algonquines de la région (Thomas *et al.* 2006) et une étude sur l'apport économique de la présence des communautés autochtones en Abitibi-Témiscamingue (Cazin, Épenda et Sauvageau 2006).

Le projet de recherche dont nous faisons état ici portait sur la qualité des relations intergroupes (Autochtone et non-autochtone) et les facteurs qui lui sont associés, dans une ville de services de taille moyenne qui constitue un espace de proximité pour bon nombre de groupes autochtones qui sont amenés à côtoyer régulièrement la société non autochtone majoritaire. Il comprenait quatre volets qui ont été étudiés successivement entre 2006 et 2009 : 1) l'organisation territoriale et la composition démographique; 2) les orientations d'acculturation d'institutions publiques (enseignement, services policiers, santé et services sociaux, services municipaux); 3) les orientations d'acculturation des associations communautaires et d'affaires; 4) les orientations d'acculturation et les relations intergroupes des citoyens autochtones et non autochtones de Val-d'Or.

Cet article expose les résultats du second volet de la recherche, soit celui concernant les institutions publiques. De plus, il présente les stratégies utilisées afin d'assurer la transmission des positions des différents groupes et de diffuser les résultats de façon interactive. Finalement, il discute des impacts de cette recherche dans la communauté.

PROBLÉMATIQUE

Au Canada, 54 % des individus ayant déclaré une identité autochtone habitent dans une région urbaine, soit une grande ville, une région métropolitaine de recensement ou un centre urbain plus petit. Au recensement de 2006, 41 % d'entre eux demeuraient dans des petites régions urbaines de moins de 100 000 habitants (Statistique Canada 2008). La vie urbaine fait partie intégrante de la situation des peuples autochtones, ce qui constitue une réalité de plus en plus complexe (Newhouse et Peters 2003). Plusieurs études ont porté sur les difficultés sociales (pauvreté, chômage, insalubrité des logements, faible scolarité, violence) associées à l'expérience urbaine des Autochtones, particulièrement ceux qui vivent dans les quartiers défavorisés des grandes villes canadiennes (La Prairie 1994).

L'urbanisation représente une des modalités de relations nouvelles et diversifiées que les Autochtones entretiennent avec la ville. La ville n'est pas seulement un lieu d'exil, un lieu de résidence, mais aussi un lieu de passage dans le cheminement scolaire ou le parcours professionnel, un relais entre les communautés autochtones ainsi qu'entre les diverses nations autochtones (Montpetit 1993; Lévesque 2003). Mais dans le contexte d'une urbanisation croissante de l'ensemble de la population, les populations autochtones qui demeurent dans les réserves et dans les territoires ruraux hors des réserves entretiennent aussi des relations de plus en plus fréquentes avec les villes, particulièrement les villes de services. Dans les villes du Pré Nord, les relations entre les Autochtones et les non-autochtones constituent un enjeu urbain crucial, tant pour l'avenir social des villes – incluant les questions classiques d'aménagement urbain – qu'en ce qui concerne la gouvernance urbaine. En effet,

les Autochtones qui séjournent ou qui habitent dans les villes investissent les espaces publics et les Centres d'amitié; ils créent de plus en plus d'alliances avec des partenaires non autochtones. On assiste ainsi à l'émergence de nouvelles solidarités entre Autochtones provenant de diverses communautés, mais on observe aussi des tensions entre divers groupes autochtones dont les conditions de vie et les ressources diffèrent.

De plus, selon Lévesque (2008), le déficit de connaissances concernant les Autochtones et la ville au Québec se double également d'un déficit d'outils, de mécanismes et de dispositifs pour que les résultats des recherches en sciences sociales au regard de la situation des Autochtones des villes contribuent à transformer les conditions de vie des premiers concernés, et afin que la recherche serve à caractériser les enjeux et défis contemporains, à orienter les décisions publiques et à mieux outiller les intervenants.

Comme l'affirme également Lévesque (2008), le paysage de la recherche relative aux peuples autochtones s'est considérablement modifié au cours de la dernière décennie, non seulement à cause de son déploiement dans toutes les sciences sociales et les sciences humaines et de son éventail de programmes de formation, mais aussi parce que des thèmes de recherche anciens sont revus à la lumière des enjeux et des défis qui se posent aux populations autochtones des Amériques et de la planète : racisme, discrimination, métissage, relations interculturelles, citoyenneté. À cela s'est ajouté le fait que les projets d'ententes, de partenariats, de partage des ressources, voire de coexistence et de cogestion, sont de plus en plus nombreux, et que les Premières Nations, les Inuit, les femmes autochtones, les Métis et les populations autochtones urbaines sont engagés dans des processus actifs d'affirmation et d'appropriation, y compris en regard du monde universitaire. Ce dernier est de plus en plus appelé à produire de nouvelles connaissances susceptibles de soutenir les initiatives de reconstruction sociale.

1. CADRE CONCEPTUEL

Dans cette recherche, nous abordons les relations entre groupes sous l'angle du processus d'acculturation qui résulte des contacts directs et continus entre groupes de cultures différentes. L'ensemble des phénomènes composant l'acculturation peut être étudié tant du point de vue des groupes que des individus. De plus, si l'acculturation peut mener à l'assimilation d'un groupe minoritaire à la culture majoritaire, elle peut aussi conduire au « métissage » des cultures ou au rejet de la culture majoritaire afin de consolider la culture d'origine.

Dans ce cadre, Berry (1980, 1984) a proposé un modèle multidimensionnel d'acculturation qui décrit les aspirations culturelles des membres d'un groupe minoritaire à partir de leurs attitudes à l'égard de leur propre groupe (importance de maintenir sa culture et son identité d'origine) et à l'égard des autres groupes (importance d'établir et maintenir des relations avec les autres groupes). La combinaison de réponses positives ou négatives à ces deux dimensions produit quatre orientations d'acculturation : l'intégration (favorable au maintien de la culture et favorable aux relations avec les autres); la séparation (favorable au maintien de la culture et défavorable aux relations avec les autres); l'assimilation (défavorable au maintien de la culture et favorable aux relations avec les autres); la marginalisation (défavorable au maintien de la culture et défavorable aux relations avec les autres). Par ailleurs, des réponses négatives aux deux dimensions peuvent également refléter une orientation nommée individualisme. Les personnes privilégiant cette dernière orientation tendent à se définir et à définir les autres à partir de caractéristiques individuelles plutôt que d'appartenance à un groupe (Montreuil et Bourhis 2001). Ces orientations d'acculturation se manifestent sur le plan individuel dans des attitudes et des comportements qu'on peut observer dans les rencontres interculturelles de tous les jours. Bien que le modèle de Berry ait été utilisé dans de nombreuses études portant sur des populations d'immigrants, son domaine d'application ne s'y limite pas. Berry (2003)

souligne que les orientations d'acculturation d'un groupe se manifestent également à l'échelle institutionnelle et sociale, par exemple dans les politiques concernant les groupes ethnoculturels.

Selon Bourhis, Moïse, Perreault et Sénécal (1997), les membres d'un groupe majoritaire entretiennent aussi des aspirations culturelles qui ont des implications pour les groupes minoritaires. Les orientations d'acculturation des membres d'un groupe majoritaire se définissent à partir de deux dimensions s'appliquant aux groupes minoritaires : a) l'importance pour ces groupes de maintenir leur culture et leur identité propres et b) l'importance pour ces groupes d'adopter la culture et l'identité du groupe majoritaire. Encore une fois, la combinaison des réponses à ces deux dimensions produit des orientations d'acculturation distinctes : l'intégration (oui au maintien de la culture minoritaire et oui à l'adoption de la culture majoritaire); la séparation (oui au maintien de la culture minoritaire et non l'adoption de la culture majoritaire); l'assimilation (non au maintien de la culture minoritaire et oui à l'adoption de la culture majoritaire); l'exclusion et l'individualisme (non au maintien de la culture minoritaire et non à l'adoption de la culture majoritaire).

La combinaison des orientations d'acculturation des groupes qui sont en contact influe grandement sur la qualité des relations intergroupes. Bourhis *et al.* (1997) ont proposé un modèle interactif d'acculturation permettant de qualifier les relations entre groupes à partir des orientations d'acculturation privilégiées par chacun d'entre eux. Par exemple, les relations entre deux groupes privilégiant l'intégration ont de plus fortes chances d'être harmonieuses que dans le cas où leurs orientations sont très divergentes. Ainsi, les relations entre un groupe majoritaire privilégiant l'assimilation et un groupe minoritaire favorisant la séparation risquent d'être marquées par des tensions importantes. Évidemment, les orientations d'acculturation d'un groupe majoritaire peuvent varier en fonction du groupe minoritaire visé; par exemple, un groupe majoritaire pourrait favoriser l'orientation d'intégration pour un groupe et favoriser l'orientation d'assimilation

pour un autre groupe minoritaire (Montreuil et Bourhis 2001).

2. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Sur le plan éthique, l'ensemble de ce projet de recherche a été effectué en collaboration avec des représentants autochtones, notamment un comité consultatif composé majoritairement de personnes autochtones. Ce dernier collabore à l'établissement de liens entre l'équipe de recherche et la communauté valdorienne; il contribue à définir les orientations stratégiques et les collaborations externes; il constitue un lieu privilégié pour la circulation de l'information et les décisions concernant les modalités de diffusion et la mise en réseau. Le comité s'est réuni au moins trois fois par an pour s'assurer que les orientations du projet, les règles éthiques spécifiques à la recherche auprès des peuples autochtones, de même que les étapes de son déroulement, respectaient les valeurs des communautés concernées.

Enfin, comme prôné dans le cadre du programme Réalités autochtones (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada), nous avons favorisé l'engagement d'étudiants autochtones afin de les former à la recherche. Quatre des onze étudiants embauchés au cours de ce projet étaient Autochtones. Les premières agentes de recherche ont d'ailleurs rendu compte de leur expérience lors d'un midi-conférence autochtone tenu à l'UQAT, à l'automne 2007.

3. PROCÉDURES ET PARTICIPANTS

Le volet 2 de la recherche, réalisé de juin 2006 à septembre 2007, visait à décrire et à analyser les politiques adoptées par les institutions publiques à l'échelon local et qui concernent les relations entre Autochtones et non-autochtones. Nous avons suivi de façon rétrospective (depuis la Paix des Braves en 2002), puis sur une période d'une année (de juillet 2006 à août 2007), les initiatives et les discours produits par les institutions publiques œuvrant dans quatre domaines : l'enseignement, les services de police, la santé et les services sociaux, les services municipaux. Nous avons constitué un corpus de textes

permettant d'analyser les orientations d'acculturation de ces acteurs.

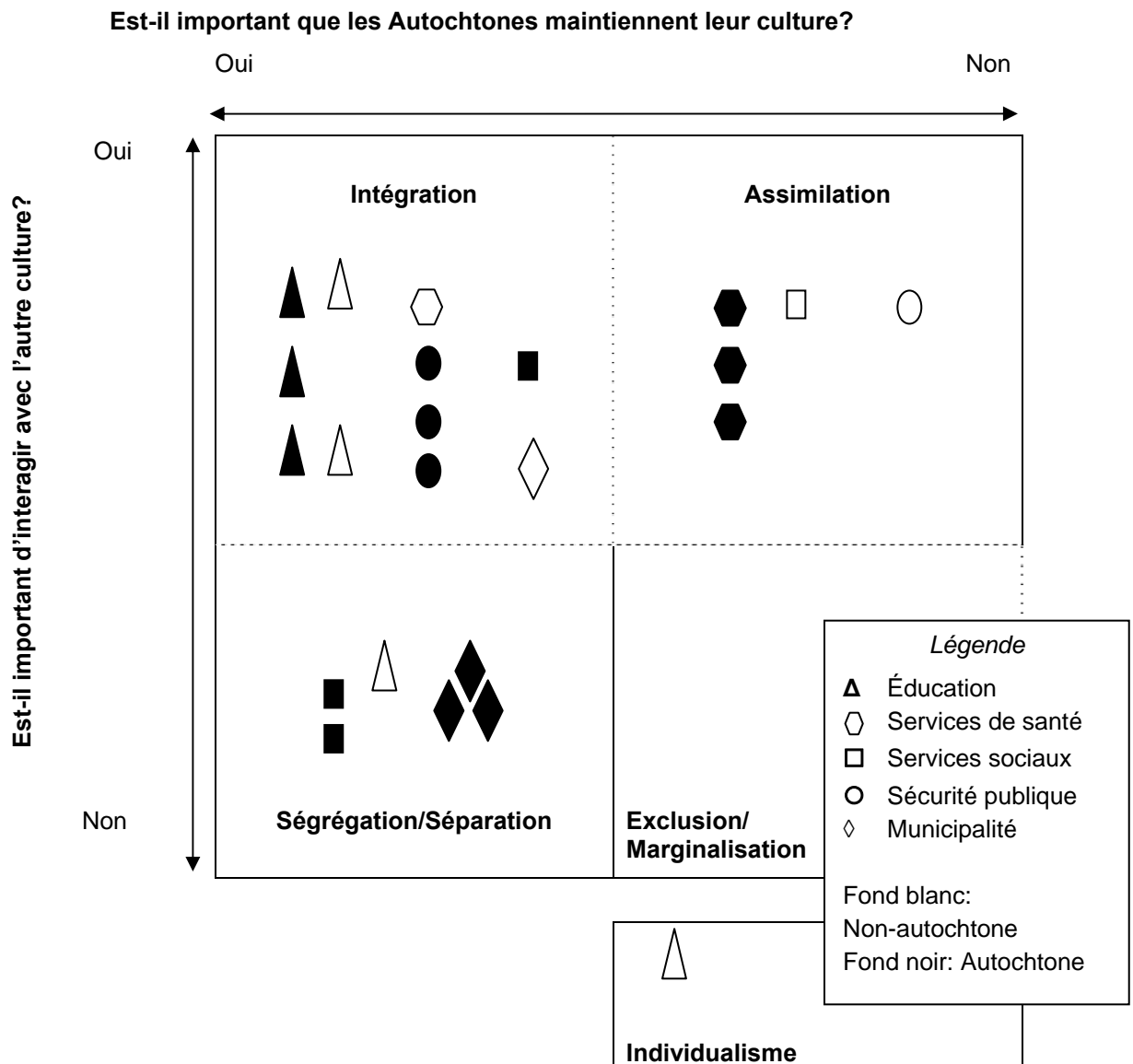
Ce corpus documentaire a été complété par des entrevues auprès d'informateurs clés de ces institutions, de responsables autochtones de ces mêmes institutions dans les deux communautés voisines (Lac-Simon et Kitcisakik) et auprès du Conseil tribal algonquin, instance politique régionale qui offre des services aux communautés algonquines. L'entrevue portait essentiellement sur deux thèmes : 1) Est-il important d'interagir avec l'autre culture? 2) Est-il important que les Autochtones maintiennent leur culture? Ces deux thématiques étaient analysées en fonction de politiques officielles de pratiques ou d'attitudes valorisées par l'institution. Les répondants devaient ensuite qualifier les relations existantes et l'importance qu'ils accordaient aux échanges formels. Pour les institutions du groupe majoritaire, les questions furent posées dans le cadre de l'offre de service à des personnes d'origine autochtone; pour les institutions autochtones, les questions les concernaient comme utilisateurs des services offerts par les institutions du groupe majoritaire. Les données ont été traitées selon une analyse de contenu thématique. Les figures suivantes illustrent, à l'aide d'énoncés concrets, les orientations d'acculturation pour le groupe minoritaire (figure 1) et pour le groupe majoritaire (figure 2).

4. RÉSULTATS

L'analyse des orientations officielles, des politiques et des entrevues nous ont permis de situer chacune des institutions au regard d'une orientation d'acculturation déterminée. Certaines institutions se situent dans une zone très définie alors que d'autres se situent davantage dans une zone intermédiaire. La figure suivante illustre les positions respectives des

diverses institutions autochtones et non autochtones qui résultent d'une première analyse. Les résultats de cette première analyse ont été présentés et discutés au cours d'un séminaire auquel ont participé, en octobre 2007, une cinquantaine de personnes des institutions qui avaient été rencontrées.

FIGURE 3 : ORIENTATIONS D'ACCULTURATION DES INSTITUTIONS



Aucune institution publique ne prône une position de marginalisation ou d'exclusion. Leurs positions indiquent majoritairement une orientation d'acculturation valorisant l'intégration, mais elles varient selon les groupes en présence. Si l'on compare les orientations des institutions autochtones et non autochtones, on remarque qu'elles se rejoignent davantage dans le secteur de l'éducation (intégration), dans le secteur politique (séparation) et dans le secteur de la santé (intégration/assimilation), mais qu'elles diffèrent dans les secteurs des services sociaux et des services policiers. Nous ferons un survol rapide des principaux résultats obtenus dans chaque domaine.

4.1 Les institutions du domaine de la santé

Même si la direction du Centre de santé (hôpital) demande aux employés de faire preuve de compréhension et de tolérance dans le but de respecter les différentes cultures dans l'offre de soin, certains aspects irritants demeurent. Ces derniers se manifestent particulièrement avec les patients cris qui ne maîtrisent généralement pas le français et qui se montrent plus exigeants dans leurs demandes. Depuis 1980, les Cries ont implanté un service pour leurs patients à Val-d'Or pour compléter leur offre de soins. Ce dernier a pris de plus en plus d'ampleur puisque les femmes enceintes habitant l'une des six communautés situées le long de la baie James accouchent à Val-d'Or, ainsi que celles des communautés de l'est dont la grossesse est à risque. Le Service aux patients cris accueille chaque année près de 6 000 patients et personnes accompagnatrices pour des accouchements, des visites médicales ou des urgences. Il sert d'intermédiaire entre l'hôpital et les patients cris, fournit des interprètes pour des personnes parlant uniquement la langue crie, explique aux patients les règles de l'hôpital et agit auprès du personnel hospitalier lorsque le patient a une question ou exprime une insatisfaction. Selon les représentants de ce Service, les insatisfactions des patients sont relativement nombreuses et sont dues en majeure partie à des problèmes de communication : les patients ne parlent que le cri et l'anglais alors que les infirmières parlent surtout français; les patients

cris souhaiteraient que l'hôpital accepte leurs pratiques différentes (présence des enfants lors des visites, nombreuses personnes en visite) et ne comprennent pas vraiment toutes les règles en vigueur dans l'établissement. Ce Service n'a pas pour autant le mandat de faire changer les règles de l'institution hospitalière et il s'assure uniquement que le soin médical soit dispensé correctement. Face à cette situation, la direction du Centre de santé essaie d'améliorer ses services en traitant les plaintes de manière extrêmement rigoureuse et en offrant des cours d'anglais à son personnel. Elle a également envisagé de donner une formation sur la culture autochtone, notamment en ce qui a trait aux aspects corporels et médicaux.

Les Algonquins, pour leur part, ne sont pas connus pour avoir des demandes particulières, et les infirmières ont peu de problèmes de communication avec eux. Les leaders se montrent très favorables aux échanges avec le Centre de Santé et de Services sociaux (CSSS) de la Vallée-de-l'Or. Ils souhaitent que leur population soit soignée de la même façon que n'importe quel patient, avec respect, et n'ont pas d'exigences particulières vis-à-vis du CSSS. Ils notent une amélioration des relations et de la qualité des services dispensés. Cela se traduit par des réunions plus fréquentes entre les directeurs des Centres de santé des communautés et le CSSS de la Vallée-de-l'Or, et un service non discriminatoire pour les Algonquins, alors que des cas de discrimination avaient été enregistrés par le passé.

On peut considérer que le CSSS a une orientation d'intégration toutefois peu marquée dans les pratiques médicales et relationnelles, alors que les Autochtones (particulièrement les Algonquins) ont une orientation d'assimilation en ce qui concerne les services dispensés par le CSSS de la Vallée-de-l'Or.

4.2 Les institutions des services sociaux

Le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue a une installation à Val-d'Or qui offre les services de protection de la jeunesse. Cette institution estime que son action de protection de la jeunesse en milieu urbain ne diffère pas

selon l'origine culturelle des familles ou des jeunes qui sont suivis. En milieu urbain, bon nombre des jeunes autochtones hébergés en centre d'accueil proviennent des deux communautés algonquines les plus proches de Val-d'Or. Ces jeunes fugueraient fréquemment pour se rendre en ville ou retourner dans leur communauté, sans que la communauté intervienne pour les inciter à retourner au centre d'accueil. Les intervenants se disent plus démunis vis-à-vis de ces jeunes et estiment que leurs pratiques ne sont peut-être pas adaptées à leurs besoins. Ainsi, en partenariat avec les communautés, un foyer de groupe destiné aux jeunes autochtones éprouvant des problèmes comportementaux a ouvert ses portes en 2009. On y offre des services culturellement adaptés aux besoins des jeunes qui y sont admis. Il est situé sur le territoire de la ville de Val-d'Or à proximité du Lac-Simon, afin que les jeunes ne soient pas coupés de leur milieu culturel et puissent continuer à fréquenter une école en milieu autochtone.

De plus, un grand nombre d'enfants autochtones sont placés en famille d'accueil non-autochtone, généralement en raison de négligence parentale, situation vécue difficilement par les communautés et jugée souvent abusive. Les services sociaux dispensent des services élargis dans les communautés algonquines de Lac-Simon et de Kitcisakik et estiment toutefois que leur façon de travailler est différente de celle pratiquée en milieu urbain. Ils affirment s'adapter en partie aux coutumes de la communauté en adoptant une orientation plus communautaire et en essayant d'appliquer quelques mesures préventives, telles que l'aide financière directe aux familles en difficulté. La situation des travailleurs sociaux est jugée très difficile dans la communauté algonquine de Lac-Simon alors que les relations avec la communauté de Kitcisakik apparaissent moins tendues; cette dernière négocie un certain nombre de règles avec les travailleurs sociaux afin de garantir le respect de la famille suivie et une cohérence entre la prescription des services sociaux et les contraintes inhérentes au fait de vivre à Kitcisakik. Comme avec tous les acteurs

institutionnels de Val-d'Or, la communauté de Kitcisakik incite très fortement les travailleurs sociaux à participer à des activités communautaires et festives organisées par le conseil de bande, afin qu'ils puissent avoir des échanges avec les familles dans un contexte tout autre que celui du travail. Les leaders du Lac-Simon estiment que les services sociaux devraient plutôt donner de l'aide aux parents en difficulté et permettre ainsi que les enfants puissent rester dans leur famille. Ils estiment également que les services sociaux n'ont pas vraiment de légitimité pour agir en territoire algonquin puisque l'autorité politique algonquine devrait prévaloir sur l'autorité juridique québécoise. Ils souhaiteraient retourner à un système autonome de gestion des services sociaux à condition d'en avoir les moyens financiers.

Même si le Centre jeunesse affirme agir dans un esprit d'intégration et d'ouverture, son orientation a été qualifiée d'assimilatrice avec une certaine remise en question des pratiques et une ouverture vers l'intégration. On peut estimer que la communauté de Kitcisakik a une orientation d'intégration relative vis-à-vis des services sociaux de Val-d'Or, alors que l'attitude et le discours de la communauté de Lac-Simon indiquent une orientation de séparation.

4.3 Les institutions éducatives

Dans le domaine de l'éducation, les orientations d'acculturation varient beaucoup selon le type d'établissement ou les niveaux scolaires qui accueillent des élèves ou des étudiants autochtones.

À la commission scolaire francophone, on privilégie l'intégration en introduisant des éléments culturels autochtones dans les activités des écoles accueillant une proportion significative d'élèves autochtones et en apportant du soutien aux élèves et aux parents autochtones. Cette institution a également développé une approche différenciée pour l'éducation aux adultes, en partenariat avec les communautés algonquines. La commission scolaire demeure déçue, ou en tout cas assez démunie, devant les jeunes décrocheurs autochtones qui interrompent généralement

leurs études dès la troisième année du niveau secondaire.

À l'école anglaise, on privilégie une orientation d'acculturation individualiste en refusant de prendre en compte l'appartenance culturelle comme facteur de différenciation. Néanmoins, devant les nombreuses difficultés rencontrées par les élèves autochtones (en majorité cris), l'école a sollicité un programme ministériel pour aider à la réussite de ces élèves. L'école est également en conflit de valeur avec les nombreux retards ou absences prolongées des élèves autochtones. La direction de l'école remarque cependant que plus les enfants autochtones intègrent l'école jeunes, meilleur est leur niveau de scolarité.

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (Collège d'enseignement général et professionnel) souhaite favoriser l'accès aux étudiants autochtones de la région et du nord du Québec en donnant le choix aux Autochtones de prendre la place qu'ils souhaitent. Il a d'abord développé des formations sur mesure à la demande de communautés et d'organismes autochtones. Ces formations intègrent une conception autochtone dans le contenu et la pédagogie tout en maintenant les cours considérés comme étant essentiels à la formation des étudiants. Le Cégep adopte une autre attitude vis-à-vis de la formation générale : il souhaite intégrer les Autochtones en mettant à leur disposition des services particuliers en dehors des heures de cours, mais en ne modifiant pas les programmes. Plusieurs professeurs de l'institution ont exprimé leur désaccord à propos du nombre de services qui sont offerts aux étudiants autochtones. Ils voient là un signe de favoritisme qu'ils refusent. On peut en conclure que le Cégep, tout en affirmant sa volonté d'intégration, a une approche plutôt paradoxale : il applique l'assimilation dans les programmes réguliers et accepte ou incite à la séparation dans les programmes spécifiques ainsi que dans le suivi des étudiants.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) quant à elle, a mis en place des programmes pour les étudiants des Premières Nations et a créé un service

d'encadrement et de soutien composé de personnel majoritairement autochtone. Ce service revendique l'importance de différencier le contenu et l'approche de l'enseignement auprès des étudiants autochtones, afin qu'ils se sentent bien dans l'institution et réussissent leur formation. Il a également pour mandat de mettre en valeur la culture autochtone à l'Université et même au-delà, dans le milieu régional, par l'organisation de nombreuses conférences et colloques. On peut en conclure que l'Université pratique à la fois l'intégration et la séparation des Autochtones au sein de son institution et leur accorde une place très importante, surtout dans son campus de Val-d'Or.

Les Algonquins de Lac-Simon ont assez peu d'interactions avec les institutions éducatives de niveaux primaire et secondaire parce qu'ils ont leurs propres écoles dans la communauté. Ils utilisent les services d'enseignement de Val-d'Or surtout à partir de l'éducation aux adultes et des études postsecondaires. De manière générale, ils souhaitent qu'aucune différenciation ne soit faite dans les écoles à l'égard des étudiants algonquins.

Dans la communauté de Kitchisakik, les relations avec les écoles primaires et secondaires de Val-d'Or sont très soutenues puisque cette communauté offre sur place (depuis peu) l'enseignement de la maternelle à la quatrième année uniquement. Comme tous les enfants avant eux, les autres enfants sont donc scolarisés à Val-d'Or et sont hébergés dans des foyers d'accueil familiaux pendant la semaine. La communauté achète donc en quelque sorte le service d'enseignement auprès de la commission scolaire francophone de Val-d'Or. La communauté a proposé des projets de mise en valeur de la culture autochtone au sein des établissements scolaires qui se sont traduits par la création de la « Semaine de la culture autochtone » ou par des projets de décoration des établissements. La communauté aspire à plus d'autonomie tout en estimant que les relations avec les institutions éducatives de Val-d'Or sont bonnes. Elle remarque toutefois que les jeunes de Kitchisakik quittent systématiquement l'école à l'âge de

seize ans afin de retourner chez eux, de former un couple et de fonder une famille.

On peut donc conclure que les communautés algonquines ont une orientation d'intégration vis-à-vis des établissements scolaires de Val-d'Or. Cette orientation est toutefois plus proche de l'assimilation en ce qui concerne le contenu de l'enseignement et l'attitude souhaitée des professeurs envers les élèves autochtones.

De manière générale, les leaders cris ne pensent pas que l'enseignement donné à l'extérieur des réserves doit tenir compte des particularités culturelles des Autochtones. Bien au contraire, ils estiment que les étudiants doivent s'ouvrir au mode de pensée du groupe majoritaire afin de pouvoir en appliquer les principes une fois de retour chez eux et occuper des postes de responsabilité. La Commission scolaire crie valorise le retour des étudiants dans les communautés pour l'été grâce à un programme d'aide financière aux employeurs, afin de leur permettre de se replonger dans leurs racines et surtout de parler à nouveau la langue crie. Les relations avec l'UQAT sont jugées bonnes. En revanche, plusieurs étudiants cris se sont plaints d'avoir été victimes de discrimination en ce qui concerne le logement, ce qui préoccupe les autorités cries.

La Commission scolaire crie n'est pas en interaction avec les établissements primaires ou secondaires qui accueillent des enfants cris. Elle considère qu'il n'est pas de son mandat de s'occuper de l'éducation primaire et secondaire en dehors de son territoire et qu'il revient alors aux parents de transmettre leur culture et notamment leur langue à leurs enfants. On voit donc que les Cris privilégient une orientation nettement assimilatrice pour l'éducation qu'ils reçoivent à l'extérieur.

4.4 L'institution municipale

Les relations entre la Ville de Val-d'Or et les groupes autochtones se sont développées par nécessité et par intérêt mutuel afin de garantir une « qualité de vie » aux deux groupes. La Ville a appuyé le projet de création du Centre d'amitié autochtone il y a trente ans et, plus récemment, elle s'est impliquée financièrement

et politiquement en faveur de la création du pavillon des Premiers-Peuples à l'Université. L'apport économique relié à la présence des Cris dans la ville de Val-d'Or est particulièrement valorisé; le rôle du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue, qui œuvre au développement de liens entre les entreprises cries et celles de la région, ainsi que la forte présence de femmes cries venant accoucher à l'hôpital de Val-d'Or sont grandement appréciés.

La politique culturelle de la Ville, adoptée en 1997, affiche la volonté « d'établir un partenariat avec les communautés amérindiennes, en planifiant avec le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or des projets de développement culturel et en soutenant les initiatives issues des groupes autochtones ». L'analyse des procès-verbaux des conseils municipaux de 2001 à 2006 ainsi que les communiqués de presse de la Ville démontrent toutefois que la Ville gère peu de dossiers liés aux Autochtones. La majorité de ses actions consiste à accorder un soutien financier à des projets présentés par des organismes autochtones cris ou inuit généralement pour faciliter la tenue de congrès ou d'événements sportifs à Val-d'Or. En cinq ans, un seul dossier provenant d'une communauté algonquine a été approuvé et une subvention minime a été accordée.

Le maire établit une très forte distinction entre les relations avec les Cris, jugées excellentes, et celles avec les Algonquins, jugées conflictuelles et quasi-inexistantes. Selon lui, le relatif isolement géographique des populations cries leur a permis de conserver leur culture intacte, à l'abri de l'influence des Blancs. Ils ont également eu la chance de bénéficier de ressources financières, grâce à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qui leur a permis de décider de leur propre développement. La situation difficile des Algonquins aurait, quant à elle, des impacts négatifs sur la ville de Val-d'Or, notamment au centre-ville où les jeunes forment des attroupements qui inquiètent les habitants de Val-d'Or. Le maire pense que les problèmes sociaux des Algonquins, qui habitent en ville et traînent dans les rues, engendrent aussi des réactions

de racisme de la part de la population non-autochtone. La situation avec les leaders algonquins est jugée également difficile par le maire. Il déplore aussi le refus des chefs algonquins de dialoguer avec lui sous prétexte qu'il n'est pas un interlocuteur de même niveau politique, leurs seuls interlocuteurs possibles étant les gouvernements fédéral ou provincial.

L'analyse de la politique de la Ville et du discours du maire démontre une ouverture certaine de cette institution envers les Autochtones, particulièrement des Cris. La présence des Autochtones dans la ville est soulignée à maintes reprises et le soutien au Centre d'amitié autochtone est constant depuis sa création. Cependant, les actions entreprises par la Ville depuis les années 2000 sont fortement influencées par la volonté du maire de développer des partenariats avec la nation crie. Il est difficile de trancher quant à l'orientation d'acculturation de la Ville : d'une part, elle favorise les échanges, elle reconnaît la place des Autochtones dans la ville, mais, d'autre part, elle souhaite que les Autochtones, lorsqu'ils vivent en ville ou y sont de passage, appliquent les règles de vie en vigueur pour tous les citoyens.

Les leaders algonquins des communautés de Lac-Simon et de Kitcisakik font également état de relations difficiles avec la Ville. Ils lui reprochent avant tout de ne pas reconnaître le territoire algonquin et, dans la foulée, la nation algonquine. Les témoignages abondent dans ce sens et on déplore le fait que la Ville favorise davantage les relations avec les Cris. Cependant, le Grand chef du Conseil tribal de la Nation algonquine anishinabeg admet que la participation des chefs n'est pas toujours au rendez-vous, car les leaders algonquins estiment que leur interlocuteur est avant tout le gouvernement fédéral et, dans une moindre mesure, le gouvernement provincial.

Le Grand chef de la nation crie estime pour sa part que les relations avec la Ville de Val-d'Or sont bonnes. Selon lui, elles se sont consolidées après la signature de la Paix des Braves, lors de la création du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue. Le Grand chef insiste sur la

nécessité de créer des lieux de rencontre entre les Cris et les entreprises de la région et souhaite voir des membres de la nation crie encore plus intégrés au monde économique. Il stipule que les leaders cris aiment beaucoup venir à Val-d'Or et choisissent souvent d'y tenir leurs réunions. Le Grand chef estime que pour améliorer les relations, il faudrait que les habitants de Val-d'Or connaissent mieux l'histoire des Autochtones et que les Autochtones apprennent davantage les règles en vigueur en ville. Il évoque aussi la barrière de la langue comme étant un obstacle important à l'établissement de bonnes relations entre les Cris et les gens de Val-d'Or. Cette entrevue avec le Grand chef cri démontre la volonté d'adaptation, voire d'assimilation, des Cris lorsqu'ils sont en dehors de leur territoire. Ils ont une démarche volontariste d'ouverture vers le monde non-autochtone parce qu'ils pensent que cela leur est nécessaire pour se développer.

Les orientations d'acculturation de la Ville de Val-d'Or et des communautés algonquines et cries vis-à-vis de celle-ci expliquent clairement la différence de qualité des relations entre la Ville et les deux nations. La Ville a une politique d'intégration/assimilation à l'endroit des Algonquins, qui n'acceptent aucunement le dialogue puisqu'ils refusent d'être le groupe assimilé et revendiquent d'être le peuple qui accueille les Blancs sur ses terres. L'analyse des discours des différents leaders algonquins fait état d'une situation conflictuelle des communautés algonquines avec la Ville de Val-d'Or. Il en résulte une orientation de séparation qui pose de nombreux problèmes étant donné que les territoires de la Ville et d'une des communautés sont contigus. La situation est donc extrêmement tendue.

En revanche, la nation crie est très proche de l'orientation de la Ville de Val-d'Or lorsque les relations ont lieu sur le territoire de Val-d'Or : les Cris sont prêts à s'adapter, à partir du moment où les échanges leur sont favorables. Tout en adoptant les façons de faire du « Sud », ils affichent fièrement leur appartenance à la nation crie.

4.5 Les services de police

Même si la Sûreté du Québec³ croit qu'il est important d'interagir avec les groupes autochtones, elle considère que la loi s'applique également pour tous et n'a donc pas développé de politique officielle différente pour les communautés autochtones. De nombreux conflits de valeur semblent augmenter les difficultés de collaboration : les personnes autochtones victimes de violence qui retirent généralement leur plainte; les normes d'éducation des enfants quand les policiers vont à domicile; l'absence de solution pour les Autochtones intoxiqués qui ne vivent pas à Val-d'Or et à qui on voudrait éviter la prison; les multiples interventions liées à la consommation excessive d'alcool et de drogue par les Autochtones; les nombreux appels pour les agressions sexuelles dans les réserves; les difficultés d'obtenir la des communautés dans la recherche de suspects autochtones.

Certaines initiatives individuelles sont quelquefois tentées pour améliorer les relations qui s'avèrent généralement assez tendues : opération de prévention auprès des chauffeurs de taxi et des tenanciers de bar pour contrer l'abus d'alcool et de drogue lors des grands événements auxquels un grand nombre d'Autochtones participent (par exemple, les tournois sportifs); tentative de mettre en place une table de concertation pour prévenir la criminalité chez les Autochtones (dont les travaux auraient échoué à cause du type d'approche que les Autochtones jugeaient dévalorisante et culpabilisante); nouvelle initiative de travail en petit groupe avec des intervenants mieux ciblés et une meilleure écoute des besoins des Autochtones. Dans l'ensemble, les orientations d'acculturation des services de police de la Ville seraient assimilatrices avec un questionnement sur les pratiques actuelles et un désir de mieux prendre en compte les façons de faire des Autochtones.

³ La Sûreté du Québec est le corps de police national de la province de Québec. Elle offre des services dans toutes les régions du Québec et collabore avec les corps de police municipaux et autochtones, le cas échéant.

Même si les communautés affichent une distance politique, la collaboration semble généralement positive entre les services de police offerts par la Sûreté du Québec et la police autochtone du Lac-Simon. La communauté de Kitcisakik, n'ayant pas de service de police, affiche clairement sa volonté d'intégration tout en incitant les services de police à modifier certaines pratiques. Les deux communautés algonquines ainsi que le Conseil tribal affirment qu'il est très important pour eux de garder leur culture même quand ils reçoivent des services dans la ville. Ils trouvent également important d'interagir avec l'autre culture, mais soulignent que ceci doit se faire dans le respect des rôles de chacun. Ils désirent l'application de pratiques non discriminatoires et soulignent tous l'importance que la Sûreté du Québec développe une meilleure connaissance des réalités algonquines. Malgré une orientation valorisant l'intégration, ils considèrent les relations actuelles problématiques et déplorent que les policiers qui interviennent uniquement à Val-d'Or aient une image partielle et très négative des Autochtones, car la ville attire souvent les populations autochtones ayant des problèmes.

5. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les institutions n'ont pas toujours des orientations d'acculturation tranchées; elles semblent souvent hésiter entre deux orientations. Dans certains cas, il y a un net décalage entre le discours et les pratiques, et une difficulté à concilier une volonté d'ouverture et un sentiment de menace sur des sujets sensibles puisque les relations avec certaines institutions touchent à des valeurs fondamentales des cultures autochtones en présence alors que d'autres semblent faire appel à des valeurs plus périphériques. Par exemple, on peut penser que les relations entre les Algonquins et la ville touchent aux valeurs territoriales, fondamentales dans la culture algonquine, alors que les relations des Cris avec la ville font appel aux relations économiques et commerciales, situées plus en périphérie dans la culture crie.

Chez les communautés algonquines, on sent une difficulté à concilier l'aspiration au respect et à l'intégration avec un discours et une volonté d'autonomie. Cette ambivalence est clairement visible dans le cas de la communauté de Kitcisakik qui prône à la fois le rapprochement avec Val-d'Or et une autonomie grandissante dans un projet de nouveau site encore plus éloigné de la ville que le village actuel.

Les institutions, comme les individus, doivent composer avec des éléments très différents culturellement et cherchent à en faire « une unité de sens ». Parfois, le discours est cohérent, mais ce n'est pas toujours le cas. L'étude nous indique que de nombreux Autochtones désirent trouver de meilleures conditions de vie en milieu urbain, mais veulent également développer une culture distincte et participer de façon significative à la gestion de leur vie quotidienne, à la fois en tant qu'individu et en tant que communauté. Les Autochtones sont installés à Val-d'Or pour y rester; les institutions ont donc tout intérêt à trouver des stratégies pour faciliter la cohabitation des divers groupes culturels.

6. DIFFUSION DES RÉSULTATS ET MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Les Autochtones en milieu urbain sont engagés dans des processus actifs d'affirmation et d'appropriation, y compris en regard du monde universitaire qui est de plus en plus appelé à produire de nouvelles connaissances susceptibles de soutenir les initiatives de reconstruction sociale. Il nous semblait donc primordial que les résultats de cette recherche soient d'abord « retournés » aux institutions ayant participé à l'enquête pour que les répondants soient au fait des difficultés et réussites vécues par chacun des groupes leur donnant ainsi la possibilité de faire en sorte que certaines des difficultés soient aplanies.

Les résultats nous ont démontré que le manque de communication et de compréhension des enjeux vécus par l'autre accentuait le manque d'écoute. Malgré le fait que nous savions que les institutions pourraient trouver difficile cet exercice, le comité consultatif nous

a appuyés dans la diffusion simultanée des résultats aux deux groupes concernés puisque l'écoute des problèmes vécus pouvait leur permettre de revoir leurs manières de faire. Les répondants étaient tous représentés lors de la diffusion des résultats (octobre 2007) et les réactions ont été quelquefois vives. Les incompréhensions et insatisfactions étaient particulièrement évidentes dans les domaines où les orientations d'acculturation s'avéraient éloignées, comme ceux des services municipaux et des services sociaux et, dans une moindre mesure, des services policiers.

À cette étape-ci de la recherche, et en fonction de son objectif qui vise la compréhension de la situation, nous ne pouvions développer des outils d'intégration. Ces démarches devront être entreprises par le milieu à partir de leur propre appropriation des résultats et les chercheurs seront alors prêts à y participer et à supporter ces actions. Cependant, nous pouvons relever qu'un an plus tard de nombreuses activités de rapprochement ont été tenues, visant en premier lieu une meilleure connaissance des enjeux des groupes en présence et des cultures. La Conférence régionale des élus (CRÉ) a offert des ateliers de formation sur les réalités algonquines qui ont été très suivis, tant par les services de police, que par des représentants du Cégep et de la Municipalité régionale de comté (MRC). Des membres des services de police se sont également inscrits à un programme de formation en études autochtones à l'Université.

Une table de concertation où siègent des représentants autochtones et allochtones est actuellement active pour tenter de trouver des solutions plus adaptées en ce qui concerne les services policiers avec les communautés autochtones. Quant à la Ville de Val-d'Or, on nous signale plusieurs initiatives visant l'amélioration des relations. Entre autres, on retrouve sur les panneaux de la ville souhaitant la bienvenue la traduction algonquine du texte originalement en français, en anglais et en cri. Des ententes de collaboration et de partenariat ont été signées entre les différentes institutions du domaine de la santé et des services sociaux dans le but de trouver des solutions

culturellement adaptées dans le cas de placement d'enfants.

CONCLUSION

La demande des organismes et des communautés autochtones à participer aux recherches qui les concernent s'exprime haut et fort depuis les années 1990; des protocoles de recherche et d'éthique émanant des instances autochtones balisent dorénavant les enquêtes dans la plupart des communautés; des subventions adaptées aux réalités autochtones permettent aux chercheurs et groupes autochtones de repenser leur type de collaboration. Ce contexte particulier soulève de plus grands défis encore pour les chercheurs puisqu'il suppose une révision des modalités d'interaction entre les chercheurs et les peuples autochtones, un questionnement sur les différents types de participation et de collaboration possibles ainsi qu'une restructuration des champs d'application et des pratiques, afin de promouvoir des démarches de recherche réflexives et contextualisées, c'est-à-dire ancrées dans la réalité sociale et politique des Autochtones (Lévesque 2009). Nous espérons que la compréhension des facteurs qui favorisent les relations entre Autochtones et allochtones permettra d'orienter les communautés et les institutions vers la recherche de solutions adaptées et la conception de plans d'action fonctionnels en matière d'intégration interculturelle.

BIBLIOGRAPHIE

- BERRY J. W. 2003. Conceptual approaches to acculturation, in Kevin M. Chun, Pamela B. Organista et Gerardo Marin (dir.), *Acculturation. Advances in theory, measurement, and applied research* : 17-37. Washington : American Psychological Association.
- BERRY J. W. 1984. Cultural relations in plural societies, in Norman Miller and Marilyn B. Brewer (dir.), *Groups in contact : The psychology of desegregation* : 11-27. New York : Academic Press.
- BERRY J. W. 1980. Acculturation as varieties of adaptation, in Amado M. Padilla (dir.), *Acculturation: Theory, models, and some new findings* : 9-25. Boulder: Westview Press.
- BOURHIS RICHARD Y., MOÏSE LÉNA C., PERREAULT STÉPHANE et SACHA SÉNÉCAL. 1997. Towards an interactive acculturation model: A social psychological approach, *International Journal of Psychology* 32 (6) : 369-386.
- CAZIN ANNE. 2005. *Bilan d'une année d'études pour les étudiants autochtones de langue anglaise ayant suivi un programme à temps plein à l'UQAT, campus de Val-d'Or*. LARESCO, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.
- CAZIN ANNE. 2004. *Étude sur les besoins des étudiants autochtones s'installant à Val-d'Or en septembre 2004*. LARESCO, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.
- CAZIN ANNE, AUGUSTIN ÉPENDA ET ANDRÉANNE SAUVAGEAU. 2006. *Enquête sur les relations économiques entre les Autochtones et les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue*. Secrétariat aux alliances économiques de la nation crie – Abitibi-Témiscamingue, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, LARESCO, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. <http://web2.uqat.ca...>, consulté le 2011-06-07.
- DUGRÉ SUZANNE ET DANIEL THOMAS. 2010. Politiques sociales, identités et relations entre Autochtones et Québécois : le cas de Val-d'Or, in Jerry P. White et Jodi Bruhn (dir.), *Aboriginal Policy Research. Exploring the Urban Landscape* : 67-85. Toronto : Thompson Educational Publishing.
- LA PRAIRIE CAROLE. 1994. *Visibles mais sans voix. Les autochtones dans la ville*. Ottawa : Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- LÉVESQUE CAROLE. 2009. La recherche québécoise relative aux peuples autochtones à l'heure de la société du savoir et de la mobilisation des connaissances, in Natacha Gagné, Thibault Martin et Marie Salaün (dir.), *Autochtonies. Vues de France et du Québec* : 455-470. Québec : Presses de l'Université Laval et DIALOG, le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones.
- LÉVESQUE CAROLE. 2008. *Les Autochtones et la ville au Québec*. Proposition de recherche. Document inédit, Institut national de la recherche scientifique, Montréal.

- LÉVESQUE CAROLE. 2003. La présence des Autochtones dans les villes du Québec : mouvements pluriels, enjeux diversifiés, in David Newhouse et Evelyn Peters (dir.), *Des gens d'ici. Les Autochtones en milieu urbain* : 25-38. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada.
- MONTPETIT CHRISTIANE. 1993. Les autochtones d'origine algonquine à Val-d'Or : des migrants ou des citoyens? *Recherches amérindiennes au Québec* 23 (2-3) : 119-130.
- MONTREUIL A. and BOURHIS R. Y. 2001. Majority acculturation orientation toward « valued » and « devalued » immigrants, *Journal of Cross-Cultural Psychology* 32 (6) : 698-719.
- NEWHOUSE DAVID et EVELYN PETERS (dir.). 2003. *Des gens d'ici. Les Autochtones en milieu urbain*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2008. *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006*. Ottawa : Ministère de l'Industrie.
- THOMAS DANIEL, SUZANNE DUGRÉ, PATRICE LEBLANC ET JUDY-ANN CONNELLY. 2006. *Étude des besoins en matière de services sociaux dans trois communautés autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue (Kitcisakik, Lac Simon et Pikogan)*. Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO), Rouyn-Noranda, 132 p. <http://www.cssspnql.com...>, consulté le 2011-06-07.
- VILLE DE VAL-D'OR. 1997. *Politique culturelle*. Ville de Val-d'Or, 45 p.

